

Séance de Conseil municipal

Séance du 4 juin 2013

Après discussion, le Conseil Municipal décide :

- De créer un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe (6 h par mois) pour assurer les activités périscolaires à l'école de Saint-Denis.

- De choisir la société ICC (cabinet d'architectes avec des honoraires à 8%) qui a fait une proposition sommaire du futur atelier communal. Ce dossier de construction d'atelier communal, préparé par l'A.T.E.C. a été transmis à 5 architectes et 3 d'entre eux ont répondu à l'offre. L'étude du sol a été faite par la société « Hydrogéotechnique » (société proposée par l'A.T.E.C.).

- D'opter pour le véhicule modèle « partner » du garage Peugeot de Saint-Léonard d'un montant de 14 837,43 €. Des devis ont été demandés aux différents garages de Saint-Léonard pour le remplacement du véhicule communal.

- D'approuver le nouveau règlement du cimetière communal applicable au 1^{er} janvier 2014. Ce document est consultable en mairie.

- De fixer un nouveau tarif des concessions :

Caveaux : 100 € (15 ans), 130 € (30 ans), 160 € (50 ans)

Tombe : 50 € (15 ans), 65 € (30 ans), 80 € (50 ans)

Caveau communal : gratuit pour une durée d'un an.

Informations :

Commerce ambulant : M. ALEIXO Felix propriétaire du « Speedy Kebab » informe la population qu'il continuera de venir tous les lundis soirs sur la place « Anna Gane ». Il utilisera son groupe électrogène pour alimenter son commerce car il n'y a pas de prises électriques à proximité de la place.

Grosses réparations de voirie : Le Conseil Général a fait connaître le montant de la subvention (15 350 €) accordée pour la voirie.

Cloche de l'église : le battant devrait être changé au mois de juillet.

Toiture et Préau : Les subventions accordées par le Conseil Général (3750 €) et la DTER (2499 € par l'Etat) pour un montant de travaux estimé à 15 000 € vont permettre de refaire une partie de la toiture du préau et d'aménager le préau du côté pelouse cet été.

Les travaux à l'école

Depuis fin juillet, l'entreprise Lamargue de Roziers



Saint Georges a débuté les travaux de toiture et l'aménagement du préau.

Changement des tasseaux après la dépose des tuiles.

Le préau couvert permettra aux enfants d'y réaliser certaines activités périscolaires.



Le préau côté pelouse est fermé sur ses 3 côtés par un bardage bois et de grandes baies en tôles polycarbonates